



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2026

No 16-2026 – Séance du 26 mai 2026

Suivi du dossier de l'accueil des sans-abris et collaboration régionale sur la Riviera

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Pour faire suite à l'interpellation de Mme la conseillère communale Mirta Olgiati Pelet intitulée : « Quel soutien de notre commune pour un plan "Grand-Froid" ? », la Municipalité souhaite informer le Conseil communal du suivi de ce dossier. Nous avons pris acte de la résolution déposée le 24 février 2026, par laquelle le Conseil communal encourage vivement l'engagement de notre Municipalité dans la recherche d'une solution pérenne pour l'accueil des sans-abris, de concert avec les autres communes de la Riviera.

La Municipalité partage la volonté du Conseil communal de sortir des mesures d'urgence ponctuelles. À cet égard, nous confirmons que nous participons activement aux réflexions menées au niveau régional. L'enjeu est d'aboutir à une structure stable et coordonnée à l'échelle du district, permettant une prise en charge digne et prévisible sur le long terme.

Pour l'heure, et afin d'assurer la continuité de l'aide sociale indispensable, nous vous informons que la prise en charge opérationnelle des personnes sans-abris est actuellement assurée par la Commune de Vevey. Cette organisation permet de répondre aux besoins immédiats tout en nous laissant le temps nécessaire pour consolider le futur dispositif intercommunal pérenne.

La Municipalité a bien noté le souhait du Conseil communal d'être tenu au courant de l'avancement de ce dossier d'ici à l'automne 2026.

En conséquence, nous vous confirmons que la Municipalité reviendra vers vous dès qu'un changement interviendra dans la configuration actuelle, et au plus tard vers la fin de l'été. Ce point de situation permettra de vous présenter les avancées concrètes de la collaboration intercommunale avant le début de la prochaine saison hivernale.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire

J.-M. Guex

Blonay, le 12 mai 2026

Délégation municipale : M. Bernard Degex, municipal

Copie : administration générale - bureau du Conseil communal